01 92 01 U 21 S1 1240

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOCUMENT 8bis - DOSSIER PEDAGOGIQUE - UNITE DE FORMATION

1. La présente proposition émane du réseau

   Libre - confessionnel

   et se rapporte à l'établissement suivant :

   dénomination : **INSTITUT TECHNIQUE - ITN**

   adresse complète : **rue Asty-Moulin 60**
   5000 NAMUR

   n° matricule : **9.236.020**
   n° de téléphone : **081/73.23.48** (081/73.42.08)

2. Intitulé de l'unité de formation :

   Remédiation mathématique Niveau 3

3. Finalités de l'U.F. : repris en annexe n° 1 de 1 page

4. Prérequis de l'U.F. : repris en annexe n° 2 de 1 page

5. Classement de l'U.F. :

   Enseignement secondaire : ~~qualification~~ transition
   degré supérieur

6. Recommandations particulières de dédoublement ou de regroupement : repris en annexe n° 3 de 1 page

7. Titre délivré à l'issue de l'U.F. :

   Attestation de réussite de l'U.F. :

   Remédiation mathématique Niveau 3

8. Programme du (des) cours :
   repris en annexe n° 4 de 3 pages

9. Evaluation des capacités terminales :
   repris en annexe n° 5 de 1 page

10. Profil du (des) chargé(s) de cours :
    repris en annexe n° 6 de 1 page

11. Horaire de l'U.F. :

A. Horaire minimum

1. Dénomination des cours	Classement des cours	Nombre total de périodes
Remédiation mathématique	**CG**	**18**
2. Part d'autonomie		**6**
3. Conseil des études Admission des élèves Rattrapage Bilan final		
Total des périodes		**24**

B. Part supplémentaire éventuelle

Total des périodes		0

C. Total général des périodes : **24**

12. Date de la proposition : Le 2 juin 1992

Signature du directeur : THIRIONET Thierry,

Signature de l'adm. délégué du pouvoir organisateur : JACQUES Pierre,

13. Observations du service d'inspection (annexe éventuelle)

Date : AVIS FAVORABLE LE 25.08.92 E. LAMOTTE Signature :

14. DECISION : ~~ACCORD~~ - ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~
Motivation de la décision :

Date : 04.09.92 Signature : J. MEUN

COMMUNAUTE FRANCAISE

1040 BRUXELLES, LE 08 JUL 92
RUE DE LA SCIENCE, 43

02/238.86.11

MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION.

DIRECTION GENERALE DE L'ORGANISATION
DES ETUDES, DE L'ENSEIGNEMENT DE
PROMOTION SOCIALE ET DES BATIMENTS
SCOLAIRES.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

COPIE INTERNE

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1
ACCUSE DE RECEPTION DES DOSSIERS RECUS A L'ADMINISTRATION LE 2/ 7/92

DATE D'APPLICATION PREVUE LE
ENTREE EN VIGUEUR AU PLUS TOT LE 22/ 7/92

NO. DOSSIER SECTION/UNITE 01 92 01U21S1

124 U REMEDIATION MATHEMATIQUE NIVEAU 3

ECOLE(S) CONCERNEE(S) : 9236020 INSTITUT TECHNIQUE
NAMUR

JEANNINE HAIME
CONSEILLER ADJOINT

ZONE RESERVEE A L'ADMINISTRATION :

DATE DE DEPOT DU DOSSIER A L'INSPECTION : 8 juillet 1992

DATE DE RETOUR DU DOSSIER DE L'INSPECTION : 09.IX.1992

ZONE RESERVEE A L'INSPECTION :

DATE DE RECEPTION DU DOSSIER A L'INSPECTION : 17.8.92

INSPECTEUR CONCERNE : M. Lamotte

DATE D'ENVOI A L'INSPECTEUR CONCERNE : 21.8.92.

DATE LIMITE DE RETOUR AU SECRETARIAT DE L'INSPECTION : par retour.

DATE DE RECEPTION DU DOSSIER AU SECRETARIAT DE L'INSPECTION : -8 SEP. 1992

DATE DE RENVOI DU DOSSIER A L'ADMINISTRATION :

AP

ENSEIGNEMENT NATIONAL CATHOLIQUE

Service National de l'Enseignement de Promotion Sociale Catholique

Bruxelles, le 26 juin 1992.

Communauté Française Enseignement de Promotion sociale
Monsieur l'Administrateur Général
Rue de la Science, 43
1040 Bruxelles.

Concerne : dossiers de programmation en régime 1 Institut Technique De Namur (9.236.020).

Monsieur l'Administrateur Général,

Conformément au point 3.2. de la circulaire PS 230/91, j'ai l'honneur de vous présenter les dossiers pédagogiques repris ci-dessous pour lesquels il n'existe pas encore de dossier de référence approuvé par l'Exécutif, sur avis conforme de la Commission de Concertation de l'Enseignement de Promotion Sociale (art. 136 du Décret du 16 avril 1991).

- Unité : Remédiation en mathématique N 2 (ESI); ✓
- Unité : Remédiation en mathématique N 3 (ESS); ✓
- Unité : Remédiation en mathématique N 4 (ESS); ✓
- Unité : informatique : utilisation du logiciel Lotus 123 - complément (ESS); ✓
- Unité : Droit commercial et comptable N 1 (ESS);
- Unité : Droit civil N1 (ESS); ✓
- Unité : Droit Social N1 (ESS); ✓
- Unité : Droit fiscal N1 (ESS) (1); ✓
- Unité : Droit fiscal N2 (ESS) (1); ✓
- Unité : comptabilité générale N1; ✓
- Unité : gestion informatisée N1 (2); ✓
- Unité : gestion informatisée N2 (2); ✓
- Unité : informatique : introduction au PC et Système d'exploitation MS-Dos (convention) (ESS); ✓
- Unité : informatique : introduction Windows (convention) (ESS). ✓

Vous remerciant d'accuser réception de ce dossier, je vous prie d'agréer, Monsieur l'Administateur Général, l'assurance de mes sentiments distingués.

B. Blanpain
Directeur.

Reçu le 2/7/1992

(1) Ce dossier remplace le dossier rentré par l'Institut Saint Henri de Comines. Il est rentré par l'Institut Saint-Henri de Comines, l'Institut Technique de Namur et l'Institut Libre Luxembourgeois d'enseignement de promotion sociale.

(2) Ce dossier est rentré par l'Institut Technique de Namur, l'Institut Libre Luxembourgeois d'enseignement de promotion sociale, l'Institut Saint Henri de Comines.

Rue Montoyer, 25 - 1040 Bruxelles - S.N.P.C. *- Tél.: 02/513 92 19 - 02/507 07 08 - Fax: 02/512 24 99*

ANNEXE 1

Date : 2/6/1992

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

Finalités générales de l'unité de formation

Dans le respect de l'article 7 du Décret de la Communauté française du 16 avril 1991, organisant l'enseignement de promotion sociale, la formation doit permettre de :

- *contribuer à la valorisation sociale et professionnelle de l'individu;*
- *rendre les personnes responsables de leur apprentissage;*
- *apprendre à structurer la réflexion, à être rigoureux dans la démarche.*

Finalités particulières de l'unité de formation

- *Cette formation est destinée aux étudiants éprouvant des difficultés en MATHEMATIQUES pour des contenus et des capacités correspondant à la formation CTSS MATHEMATIQUES NIVEAU 3 ou à une formation semblable (par exemple, ceux des deux année des l'enseignement secondaire de plein exercice).*
- *Elle est une AIDE supplémentaire pour les étudiants assimilant peut aisément les connaissances et savoir-faire indispensables à la réussite de la formation en cause : il s'agit d'une forme d'accompagnement de l'étudiant pendant une courte période avant la reprise de la formation CTSS MATHEMATIQUE NIVEAU 4 ou celle d'une formation semblable.*

ANNEXE 2

Date : 2/6/1992

PREREQUIS DE L'UNITE DE FORMATION

* *Pour être admis comme élève régulier de cette formation, l'étudiant doit réussir l'épreuve d'admission portant sur le programme et les capacités reprises ci-dessous.*

* *L'épreuve d'admission poursuit un double but :*

  - *s'assurer que l'étudiant possède un acquis mathématique suffisant pour participer avec fruit aux activités de la formation : il s'agit d'établir une probabilité valable de réussite.*
  - *déterminer, en vue d'une approche individualisée, certaines lacunes de l'étudiant.*

* *L'épreuve d'admission portera sur :*

Matière	*Capacités*
Nombres réels	*Racine carrée d'un réel positif. Utiliser ab , a/b .*
Factorisation	*Cas simples.*
Equations et inéquations du 1er degré à une inconnue	*Résolution.*
Polynômes	*Opérations.*

ANNEXE 3

Date : 2/6/1992

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES DE DEDOUBLEMENT OU DE REGROUPEMENT

Il est recommandé de ne pas organiser de groupes comportant plus de 20 étudiants.

Date : 2/6/1992

PROGRAMME DU (DES) COURS : CONTENU MINIMUM

PROGRAMME

Il ne s'agit pas de reprendre tous les éléments d'un enseignement initial mais bien d'assurer la compréhension de ceux-ci à l'occasion d'exercices de fixation et/ou de remédiation.
Les compétences décrites ci-dessous constituent uniquement un cadre de travail.

Matière.
---

1. *Révision et approfondissement de la matière et des capacités abordées par MATHEMATIQUE - NIVEAU 2*

   - *Calcul dans R*
   - *Polynômes à coefficients réels (une variable)*
   - *Equations et inéquations du 1er degré à une inconnue*
   - *Fonction du 1er degré, Droite*
   - *Système de 2 équations du 1er degré à 2 inconnues*

2. *Géométrie*
3. *Géométrie dans l'espace*
4. *Calcul vectoriel*
5. *Systèmes de numération*
6. *Logique*
7. *Trigonométrie*
8. *Le second degré*
9. *Eléments de statistique*

L'enseignement sera essentiellement basé sur des applications; il sera certainement utile de reprendre certains développements théoriques afin d'en affermir la compréhension, de justifier les techniques utilisées au cours des exercices, ...

L'enseignement sera adapté au rythme de travail de chaque étudiant. L'approche sera suffisamment individualisée que pour favoriser une acquisition des compétences mathématiques basée sur des demandes précises (restitution, exécution, exploitation d'acquis).

Le travail en classe sera éventuellement complété par des travaux à réaliser à domicile; il faut cependant prendre en compte les autres activités scolaires et/ou professionnelles de l'étudiant.

Evaluation CONTINUE, FORMATIVE.

L'enseignement fera référence aux principes et considérations méthodologiques repris par le document "MATHEMATIQUES - Enseignement secondaire de promotion sociale".

Date : 2/6/1992

CAPACITES

Révision et approfondissement de la matière et des capacités abordées par MATHEMATIQUES NIVEAU 2.

Calcul d'expressions littérales. Puissances à exposants entiers. Racine carrée; calcul d'expression comportant des radicaux d'indice 2. Usage de la calculatrice.

Valeur numérique. Opérations : addition, soustraction, multiplication, division euclidienne. Factorisation (cas simple). Division d'un polynôme en x par x-a; loi du reste, loi du quotient.

Résolution. Etude du signe d'un produit, d'un quotient dont les éléments sont du 1er degré. Problèmes.

Repère dans un plan; base orthonormée. Coordonnées d'un point. Représentation graphique de f:R->R:x->ax+b. Equations d'une droite. Constructions.

Méthodes de substitution, de comparaison, des combinaisons linéaires, de Cramer et graphique. Problèmes.

Géométrie.

Mise au point des notions relatives aux droites et aux angles. Angles d'un triangle. Droites remarquables d'un triangle. Théorème de Thalès. Triangles semblables. Théorème de Pythagore. Relations métriques dans un triangle rectangle. Aire d'un triangle quelconque en fonction de la longueur de ses côtés. Etude des polygones réguliers (calculer en fonction de la longueur du rayon du cercle circonscrit) -> triangle équilatéral, carré, pentagone régulier, hexagone régulier. Relations métriques dans un triangle quelconque. Théorème de la médiane, théorème de Stewart. Théorème de la bissectrice, cercle d'Apollonius. Segments proportionnels dans un cercle. Produit de 2 côtés d'un triangle; produit des diagonales d'un quadrilatère inscrit. Problèmes graphiques découlant des notions étudiées.

Géométrie dans l'espace.

Point, droite, plan. Détermination d'un plan. Intersection de 2 plans. Droite et plan perpendiculaires. Droites parallèles, droite et plan parallèles, plans parallèles. Dièdres. Plans perpendiculaires. Polyèdres : éléments, SL, St, Vol, des prismes droits, pyramides droites et troncs de pyramide.

Calcul vectoriel.

Somme, différence de vecteurs. Produit scalaire.

Systèmes de numération.

Numération décimale. Numération binaire. Numération hexadécimale. Numération BCD.

Date : 2/6/1992

Logique.

Logique des propositions. Logique des conditions.

Trigonométrie.

Sin, cos, Tg, cotg d'un angle orienté. Relations dans un triangle rectangle. Utilisation élémentaire des fonctions inverses. Relations dans un triangle quelconque (cas simples). Résolution des triangles quelconques. Nombres trigonométriques de la somme, de la différence de 2 angles, du double d'un angle. Applications topographiques.

Le second degré.

Résolution des équations à une inconnue. Factorisation du trinôme du 2sd degré. Etude du signe du trinôme du 2d degré. Problèmes.

Eléments de statistique.

Effectifs, fréquences, tableaux.
Moyenne, mode, variance, écart-type.
Représentation graphique des séries statistiques.

ANNEXE 5

Date : 2/6/1992

EVALUATION DES CAPACITES TERMINALES

1. *Pour aider l'étudiant à progresser dans ses apprentissages, l'évaluation sera* ***formative****. Elle s'exercera donc d'une façon* ***continue*** *en s'intégrant aux activités d'enseignement. Elle permettra d'assurer très rapidement les* ***remédiations*** *nécessaires à la poursuite fructueuse des études.*

2. *Une épreuve finale ne sera donc pas le seul moment d'évaluation car elle ne permettrait pas de rencontrer les propositions reprises ci-dessus.*

3. *Il est important que le professeur puisse aussi fonder son appréciation sur des travaux écrits.*

4. *Les outils d'évaluation seront construits à partir des objectifs poursuivis et comprendront les critères de réussite.*

5. *Quand les circonstances le permettent, le professeur amène chaque étudiant à pratiquer l'auto-évaluation.*

Annexe 6 : profil du (des) chargé(s) de cours.

Le chargé de cours serait soit :

un enseignant ~~, ou un expert dans le domaine relatif au cours donné.~~